

En Septembre 1824, il fut accusé du crime de fausse monnaie ; à cette époque, pour donner le change sur ses antécédens, il imagina un roman d'après lequel il serait né à Paris et fils d'un Prince. Convaincu de complicité de fabrication de fausse monnaie, il fut condamné à trois ans de travaux forcés dans une maison de détention, où il a subi sa peine de 1825 à 1828, dans la maison Pénitentiaire de Brandebourg.

Plus tard, se trouvant à Crossen, il publia qu'il était fils de Louis XVI, se donna le titre de prince, et fit imprimer un gros livre à l'appui de cette fable.

Pour échapper à la poursuite des tribunaux, il se réfugia d'abord à Dresde, puis en Suisse, ensuite à Paris.

Depuis son arrivée en France, il avait réussi à faire des dupes et à exploiter leur crédulité, mais le gouvernement a cru devoir mettre un terme à ses escroqueries et à ses manœuvres, quoique plus ridicules que dangereuses, en usant des pouvoirs que la loi lui accorde de faire sortir de France tout étranger qui trouble l'ordre.

Depuis lors, Naundorff habite l'Angleterre et y continue son rôle. Pour accroître le nombre de ses partisans, il a imaginé des communications avec les Esprits Célestes, à la suite desquelles il a mis le comble à ses intrigues, en se déclarant le chef d'une secte nouvelle.

Agréez, &c.,

Pour le ministre, et par son autorisation,

Le Conseiller-d'Etat directeur,

(Signé), DEJEAN.

Messieurs les Magistrats, et vous, Français ! certes, si j'étais ce juif signalé, dit-on, par le Ministère Prussien, je serais le plus grand et le plus infâme fourbe qui ait jamais existé sous le soleil ; mais puisque, aussi vrai que Dieu existe, je suis réellement le dernier fils de Louis XVI, et de Marie Antoinette, Reine de France, quel nom mérite le Ministère Prussien, s'il est vrai qu'il ait osé communiquer officiellement au ministère Français une pareille masse de faussetés, les unes plus insignes que les autres ? J'avais depuis longtemps connaissance de ces calomnies atroces et impudentes, mais comment croire qu'elles fussent émanées du Gouvernement Prussien ? Mes ennemis politiques ont bien voulu me faire passer tantôt pour le fils d'un chaudronnier, et tantôt pour le fils d'un tanneur et d'un serrurier ; mais j'ai toujours regardé ces impostures comme suggérées par la police française ou par les intrigans qui entourent la famille déshonorée ; et voilà pourquoi j'ai fait imprimer, moi même, pour la première fois, mon histoire en Angleterre ; voulant réfuter enfin les mensonges de mes ennemis implacables. Le Roi des Français la fit saisir à la frontière ; et si quelqu'un désirait s'en convaincre, il trouverait à la Police de Paris, en supposant qu'on lui permit cette vérification, 500 exemplaires de l'*Abrégé de l'Histoire de mes Infortunes*, dans lequel il est prouvé que le ministère Prussien a sciemment menti. Le jugement de la Cour Suprême de Berlin sur l'auguste famille des Bourbons, car jamais je n'ai été convaincu d'aucun crime quelconque. J'ai été enfermé dans la Maison Pénitentiaire de Brandebourg, mais sans avoir été condamné légalement et légitimement ; et si quelqu'un m'ayant indignement trompé, je n'ai eu connaissance du jugement de la Cour Suprême qu'après que je fus établi à Crossen, où j'ai recommencé mon procès contre les intrigues de ce même ministère qui voudrait maintenant me faire passer pour le fils d'un juif Polonais. Alors, mon Procès fut communiqué à Mr. Pezold, Syndic et Commissaire de la Justice Royale à Crossen, qui avait forcé le Ministre de la Justice, par un ordre royal, à nous faire remettre les actes machiaveliques de Brandebourg. Ces actes furent publiés, et c'est après cet assassinat, que je fis publier dans la gazette de Leipzig intitulée *La*